

## Formulaire de notes procédure de qualification Assistant·e en pharmacie CFC

Domaines de qualification	Notes d'expérience et examens							Procédure de qualification		Bulletin de notes	
	1 <sup>er</sup> semestre	2 <sup>e</sup> semestre	3 <sup>e</sup> semestre	4 <sup>e</sup> semestre	5 <sup>e</sup> semestre	6 <sup>e</sup> semestre	Moyennes des notes d'expérience	Notes de position; notes dans les domaines de qualification	Pondération	Notes; Calcul de la note finale	Pondération Note éliminatoire
<b>1. Travail pratique (TPP)</b> ● Note / X examen											
1.1 Conseil et service à la clientèle (DCO a)						x		●	30 %	40 % (compte double) Note éliminatoire	
1.2 Remise des médicaments et des articles d'hygiène et de soins sur prescription médicale (DCO b), organisation et réalisation des tâches administratives (CO e1 – e2)						x		●	20 %		
1.3 Réalisation des examens et des actes médicaux (DCO c)						x		●	20 %		
1.4 Entretien professionnel (DCO a – e)						x		●	30 %		
<b>2. Connaissances professionnelles examen écrit</b>											
2.1 Conseil et service à la clientèle (DCO a), remise des médicaments et des articles d'hygiène et de soins sur prescription médicale (DCO b), réalisation des examens et des actes médicaux (DCO c)						x		●	80 %	20 % Note éliminatoire	
2.2 Gestion des médicaments et des autres produits (DCO d), organisation et réalisation des tâches administratives (DCO e)						x		●	20 %		
<b>3. Culture générale</b> <small>(nouveau règlement à partir du 01.01.2026)</small>											
3.1 Note d'école	●	●	●	●	●		:5 →	●	33.3%	20 %	
3.2 Travail personnel d'approfondissement							→	●	33.3%		
3.3 Examen final							→	●	33.3%		
<b>4. Note d'expérience</b>											
4.1 Enseignement des connaissances professionnelles	●	●	●	●	●	●	:6 →	●	70 %	20 %	
4.2 Cours interentreprises		●	●		●		:3 →	●	30 %		
<b>Somme de toutes les notes</b>										●	
<b>Note finale</b>	Somme de toutes les notes: 5 →									●	

## **Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale d'assistant-e en pharmacie CFC**

### **Art. 19** Conditions de r ussite, calcul et pond ration des notes

<sup>1</sup> La proc dure de qualification avec examen final est r ussie si les conditions suivantes sont r unies:

- a. la note du domaine de qualification «travail pratique» est sup rieure ou  gale   4;
- b. la note du domaine de qualification «connaissances professionnelles» est sup rieure ou  gale   4;
- c. la note globale est sup rieure ou  gale   4.

<sup>2</sup> La note globale correspond   la moyenne, arrondie   la premi re d cimale, des notes pond r es des domaines de qualification de l'examen final et de la note d'exp rience pond r e; la pond ration suivante s'applique:

- a. travail pratique: 40 %;
- b. connaissances professionnelles: 20 %;
- c. culture g n rale: 20 %;
- d. note d'exp rience: 20 %.

<sup>3</sup> La note d'exp rience correspond   la moyenne, arrondie   la premi re d cimale, des notes ci-apr s pond r es de la mani re suivante:

- a. enseignement des connaissances professionnelles: 70 %;
- b. cours interentreprises: 30 %.

<sup>4</sup> La note de l'enseignement des connaissances professionnelles correspond   la moyenne, arrondie   une note enti re ou   une demi-note, des 6 notes semestrielles.

<sup>5</sup> La note des cours interentreprises correspond   la moyenne, arrondie   une note enti re ou   une demi-note, des 3 notes des contr les de comp tence.